SECOND EMPIRE

Cette résidence possède le toit mansardé, la lucarne cintrée et l'ornementation riche propres à l'architecture Second Empire
642, rue des Ursulines

Caractéristiques architecturales du courant

- Volume imposant, avec avant-corps en façade soulignant l'entrée principale
- Toit à la Mansart à deux ou à quatre eaux, ou à fausse mansarde
- Murs revêtus de briques ou de pierres
- Composition habituellement symétrique
- Ouvertures à arc surbaissé, fenêtres à battants à grands carreaux ou à guillotine, lucarnes cintrées ou pendantes
- Ornementation riche : grille faîtière, cartouche, chaînage d'angle, bandeaux, chambranles, corniche à consoles, épis, fleurons, boiseries, etc.

trois-rivières

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Cet immeuble, à l'origine de style Second Empire comme en témoigne la forme de sa toiture, est aujourd'hui méconnaissable en raison de modifications majeures aux ouvertures et aux revêtements, et de la disparition de tous les éléments décoratifs.

Dans tous les cas, aucune action concourant à briser la symétrie et l'équilibre de la composition ne devrait être engagée. Ainsi, la modification du volume par des agrandissements et la transformation des ouvertures vont à l'encontre de la préservation des caractéristiques essentielles de ces bâtiments de style Second Empire.

Conservation

Le danger majeur que courent ces maisons est la disparition de leurs belles mansardes, qu'elles soient droites ou galbées, sous un revêtement métallique profilé de caractère industriel qui ne transmet qu'un rappel abstrait du profil d'origine.

Certaines de ces maisons sont les rares propriétés trifluviennes au toit d'ardoises. À défaut de matériau neuf, les ardoises manquantes ou endommagées peuvent être remplacées par d'autres prélevées aux emplacements les plus discrètement localisés, elles-mêmes remplacées par des bardeaux de bois de mêmes formes et dimensions, ignifugés et masqués par une peinture ou une teinture.

Pour ce qui est des ornements extérieurs, l'entretien des boiseries prévient des réparations ou des remplacements de parties toujours difficiles à raccommoder. Les chétifs garde-corps et supports de galerie, soit en métal dit ornemental, soit en PVC, portent atteinte à cette architecture qui se veut noble et riche.

Alors que le rez-de-chaussée commercial s'intègre mal au reste du bâtiment, la partie supérieure est bien conservée. La finesse du décor demande toutefois un entretien constant et soigné pour préserver ses éléments caractéristiques de la mode Second Empire.

Les balcons et galeries de cet immeuble à appartements, probablement en bois à l'origine, nient quelque peu l'architecture d'origine du bâtiment.

Recherche et rédaction : Patri-Arch Conception graphique : Maëlstrom créatif

L'architecture Second Empire prend sa source dans l'architecture développée à Paris sous le règne de Napoléon III, notamment à travers les grands projets du baron Haussmann et de grands monuments parisiens, dont l'agrandissement du Louvre (1852-1857) réalisé par Lefuel et Visconti. Ces bâtiments feront grande impression à travers le monde, non seulement en raison de leurs formes gracieuses inspirées de la Renaissance française, mais également grâce aux valeurs qu'ils véhiculent, notamment celles de la prospérité bourgeoise et du chic parisien.

L'évêché de Trois-Rivières est l'un des premiers édifices de style Second Empire de Trois-Rivières (362, rue Bonaventure).

Historique

En Amérique du Nord et au Québec, l'architecture Second Empire fait son apparition dans la seconde moitié du 19e siècle, vers 1870. D'abord réservée aux monuments publics et institutionnels, elle est rapidement adaptée à l'architecture résidentielle des maisons bourgeoises. L'architecture Second Empire demeure en vogue jusqu'au début du 20e siècle. Dans les milieux plus modestes, le style Second Empire est adapté et simplifié à l'extrême ; il en résulte la maison à mansarde.

L'architecture Second Empire est fort présente à Trois-Rivières. C'est dans cet esprit que l'évêché a été édifié en 1879-1881. Le style Second Empire est également appréciable dans l'architecture domestique trifluvienne et y a même connu une certaine vogue. Cependant, la conflagration de 1908 a détruit plusieurs beaux exemples.

Le Manoir des Jésuites de Cap-de-la-Madeleine est à l'origine un bâtiment en pierre d'un étage érigé au 18e siècle. Il a été surhaussé de deux étages en brique en 1903 selon la mode Second Empire alors en vogue à l'époque (555, rue Notre-Dame Est).

Cette résidence plus modeste de Trois-Rivières-Ouest comporte tout de même plusieurs éléments d'ornementation, dont la tourelle centrale qui surmonte le balcon et les boiseries qui décorent les lucarnes pendantes (4552, rue Notre-Dame Ouest).

Cette imposante résidence a été construite après le grand feu de 1908. Sa tourelle, ses linteaux sculptés au-dessus des ouvertures et sa corniche ouvragée sont typiques du courant Second Empire (186-190, rue Bonaventure).

Ce qui caractérise tout bâtiment de style Second Empire, c'est la forme de la toiture : celle-ci est dite à la Mansart ou à toit mansardé ou brisé, soit constituée d'un terrasson à pente douce et d'un brisis presque vertical. Dans certains cas, la fausse mansarde est employée. Il arrive qu'on y admire des bardeaux multiformes et multicolores dessinant des motifs géométriques. Le brisis est régulièrement percé de lucarnes richement décorées. Elles sont parfois à pignon, mais plus souvent cintrées ou pendantes, et peuvent être regroupées.

Cette résidence en brique de style Second Empire est reconnaissable par son avancée centrale, ses lucarnes cintrées et son chaînage d'angle en pierre (499, rue Bonaventure).

Variantes

De manière générale, les bâtiments ont un rez-de-chaussée surhaussé sur des fondations en pierre. Dans sa version monumentale, le style Second Empire présente une façade symétrique soulignée par la présence d'un avant-corps central, lequel peut être traité à la manière d'une tourelle, terminée d'une grille faîtière. Dans ce cas, l'entrée principale à porte à panneaux à double vantail s'y trouve.

Les murs en maçonnerie de briques ou de pierres sont dotés de chaînages d'angle et percés d'ouvertures au décor élaboré où boiseries, entablements et consoles y sont fréquents. Formes gracieuses, baies à ouverture en arc surbaissé, cartouches aux clés de voûte sculptées, corniches à consoles souvent jumelées sont d'autres caractéristiques importantes. Les motifs décoratifs sont généralement empruntés à la Renaissance française, avec quelques éléments tirés des styles classique et « à l'italienne ».

Le style Second Empire étant utilisé à la fois pour des bâtiments de vocation institutionnelle et des résidences, le volume et le programme décoratif varient d'un cas à l'autre et selon la classe sociale du propriétaire.

Cette maison est remarquable par la qualité de ses boiseries décoratives au niveau de la corniche, des lucarnes, des fenêtres et des oriels du rez-de-chaussée (747, rue Laviolette).

Cet exemple se démarque par son parement de pierres en façade, ses fenêtres jumelées et sa grille faîtière qui orne sa ligne de brisis (857, rue des Ursulines).

Cette petite résidence emploie le vocabulaire de l'architecture Second Empire, dont le toit mansardé et les boiseries décoratives (1211, boulevard Saint-Louis).

a.

b.

c.

LEXIQUE

a. Brisis et terrasson : Le brisis correspond à la partie inférieure, généralement très abrupte et parfois galbée, d'un versant de toit mansardé ou brisé. La ligne de brisis est l'arête séparant les deux pentes du versant. Le terrasson correspond quant à lui à la partie supérieure du toit, généralement à faible pente.

b. Grille faîtière : Ouvrage de ferronnerie servant d'ornement au sommet (sur le faîte) d'un toit ou d'une tourelle.

c. Fausse mansarde : Toiture dont l'aspect ressemble à un toit mansardé, mais qui est en réalité un toit plat orné d'un brisis en façade.